

AIGU2CE

2014 - 2015

Certificat complémentaire en médecine aigüe

A Bruxelles Woluwe - 1 année - Horaire de jour - En français
 Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**
 Organisé par: **Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)**
 Code du programme: **aigu2ce**

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	3
Informations diverses	4
- Conditions d'admission	4
- Evaluation au cours de la formation	5
- Gestion et contacts	5

AIGU2CE - Introduction

INTRODUCTION

AIGU2CE - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Cette formation complémentaire en Médecine aiguë répond aux exigences imposées aux médecins chargés de la permanence médicale au sein des services d'urgence et des services mobile d'urgence et de réanimation.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La formation comporte :

- un enseignement théorique de base comprenant 80 heures de médecine aiguë
- un enseignement théorique complémentaire de 40 heures dispensé sous la forme de séminaires et de conférences portant spécifiquement sur des sujets de médecine d'urgence et/ou de catastrophe.
- des stages hospitaliers en service d'urgence : 240 heures en ce compris un nombre minimal de 10 interventions préhospitalières à caractère vital.

Ce programme peut être étalé sur deux ans.

AIGU2CE - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Ce certificat complémentaire en médecine aiguë s'adresse aux porteurs d'un diplôme de docteur en médecine, qu'ils soient :

- hospitaliers, spécialistes (non urgentistes), en voie de spécialisation, ou généralistes travaillant principalement dans un service d'urgence

- non hospitaliers, généralistes travaillant occasionnellement dans des services d'urgences ou dans les SMURS et dans les ambulances effectuant des transferts secondaires médicalisés, que ce soit au quotidien ou en situation d'exception.

Procédures particulières d'admission et d'inscription

La demande d'admission doit être adressée au responsable académique.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Le contrôle des connaissances sera effectué sur base des examens et de l'évaluation des stages. Ces derniers seront validés par le chef de service des services d'urgences où la formation a été accomplie.

Après avoir rempli toutes les conditions exigées, le candidat pourra recevoir un certificat complémentaire en médecine aiguë.

GESTION ET CONTACTS

Contact

Secrétariat de l'Unité de réanimation et de soins intensifs
REAN-UCL 10/27.01, Avenue Hippocrate, 10 - 1200 Bruxelles
Tél. 02 764.27.02
E-mail denisty@rean.ucl.ac.be

Gestion du programme

Entité de la structure MEDE

Sigle	MEDE
Dénomination	Faculté de médecine et médecine dentaire
Adresse	Avenue Mounier, 50 bte B1.50.04 1200 Woluwe-Saint-Lambert Tél 02 764 50 20 - Fax 02 764 50 35
Secteur	Secteur des sciences de la santé (SSS)
Faculté	Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)
Mandats	Dominique Vanpee Doyen
Commissions de programme	Commission du master complémentaire en médecine générale (CAMG) Commission des certificats en radioprotection (CRPR) Commission des masters complémentaires et certificats en médecine spécialisée (MCCM) Ecole de médecine dentaire et de stomatologie (MDEN) Ecole de médecine (MED)

Responsable académique du programme : [Frédéric Thys](#)

Jury

Personnes de contact